

Réunion du Conseil d'école #3 année scolaire 2024-2025 le mardi 17 juin 2025 - 18h

Présentation des membres

<p>Lolita Aupetit – Représentante de parents d'élèves Julie Longeville – Représentante de parents d'élèves Audrey Rivault – Représentante de parents d'élèves Estelle Perochon – Représentante de parents d'élèves Amandine Morin – Représentante de parents d'élèves Manon Canti – Représentante de parents d'élèves Jean Luc Duguy – Maire de Blanzay Sur Boutonne Martine Pluchon – Adjointe Rives de Boutonne Maurice Pineau – Maire délégué Rives de Boutonne Sandrine Passebon – ATSEM Colas GRANSARD – Directeur d'école et enseignant</p>	<p>Delphine Dezieix – Enseignante Marion Carné – Enseignante Océane Bouillon – Responsable du périscolaire Sasha Frazer – Enseignante à la rentrée 2025</p> <p style="text-align: center;">Sont excusés :</p> <p>Jessica Beaumont – Coordinatrice de secteur - CDC Cécilia Baron – Infirmière scolaire Marie-Noëlle Segueineau - DDEN Damien Chat – Directeur Centre de Loisir d'Aulnay</p>
---	---

Préparation de la rentrée 2025 : effectifs et organisation pédagogique

Effectifs actuels – juin 2025

ps	ms	gs	cp	ce1	ce2	cm1	cm2	total
7	4	10	13	8	10	5	10	67

Effectifs rentrée – septembre 2025

ps	ms	gs	cp	ce1	ce2	cm1	cm2	total
7	7	4	10 ou 8	12	9 ou 8	10	5	64 ou 61
18			22 ou 20		24 ou 23			

*Le recensement des PS prévoyait 9 inscrits.
Trois élèves d'élémentaire partiraient potentiellement à la rentrée prochaine.*

Organisation pédagogique

Classe maternelle – Cycle 1 (PS – MS – GS) Madame Dezieix	Classe élémentaire – cycle 2 (CP – CE1) Monsieur Gransard	Classe élémentaire – cycle 3 (CE2 - CM1 – CM2) Madame Frazer
18	22 ou 20	24 ou 23

Travaux réalisés pendant la période :

- plomberie dans les différents WC et dans le local technique
- matériel usager et cartons évacués
- marquage de la cour à venir – 25 juin

Demandes à formuler pour l'été

Une demande de travaux sera formulée dans les prochains jours et adressée aux services techniques de la CDC.

Nous remercions sincèrement toutes les équipes de la CDC Vals de Saintonge
et de la mairie de St Georges de Longuepierre
pour leur disponibilité et leur travail cette année auprès de notre école.

Projets d'école et de classes passés et à venir

Projets et éléments marquants en 2025

- > Sortie bibliothèque maternelle
- > Sorties USEP (locales et départementales) pour nos trois classes
- > Venue de l'infirmière pour des séances de relaxation pour les trois classes
- > Natation scolaire pour les CE2 CM1 CM2
- > Séquence de vélo avec la classe de CP/CE1 au city stade
- > Semaine thématique et coéducation : semaine de la maternelle (et de l'élémentaire) du 14 au 18 avril 2025 – une réussite avec un grand nombre de parents présents dans les classes et un retour très positif.
- > Voyage avec nuitées à Toulouse pour la classe de CE2/CM1/CM2 sur la thématique de la correspondance et de l'Aéropostale
- > Sortie à l'Abbaye de Fontdouce pour la maternelle et la classe de CP/CE1 (accrobranche et chasse au trésor)
- > répétition du spectacle vendredi 27 juin (matin) à la salle des fêtes de Dampierre
- > Sortie au zoo de Mervent pour la maternelle et la classe de CP/CE1 (découverte du parc et activités encadrées)
- > Mardi 1er juillet : accueil des futurs élèves de PS nés en 2022 ; les élèves de GS iront dans leur future classe de CP.
- > Un pique-nique de fin d'année aura lieu le dernier jour, organisé avec la cantine, sur l'aire de loisirs derrière l'école.
- > La fête d'école (spectacle et repas) se tiendra à la salle des fêtes de Dampierre le vendredi 27 juin.
- > Juin : Accueil de trois stagiaires de seconde et de CAP petite enfance
- > poursuite de l'aide aux devoirs

Nous remercions sincèrement les parents qui ont passé l'agrément et qui accompagnent les sorties à la piscine ainsi que tous les parents présents à nos côtés lors des sorties scolaires.

Nous remercions également tous nos bénévoles de l'aide aux devoirs pour leurs actions auprès de nos élèves tout au long de l'année. Le dispositif s'inscrit maintenant depuis longtemps dans les pratiques de l'école et se révèle être extrêmement profitable.

Événements et projets pour l'année 25-26

Départ de Madame Carné en charge de la classe de CE2-CM1-CM2 :

Nous la remercions pour son engagement auprès de l'école et des élèves ainsi que pour ce beau projet de voyage à Toulouse, aboutissement d'un projet de correspondance ambitieux. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite. C'est Madame Sasha Frazer qui prendra le poste à la rentrée.

Mme Dezieix a obtenu le CAFIPEMF (Certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur) : sa présence en classe va évoluer avec 1,5 jour de décharge pour ses nouvelles missions de formatrice – un/une enseignant(e) fera son complément de service.

Les séances de **natation scolaire** débuteront dès le mois de septembre pour les GS, CP et CE1. Comme l'année précédente, il s'agira du dispositif « classe bleue » avec l'ensemble des séances sur deux semaines.

Séquence « **Savoir rouler à vélo** » à planifier. Progression des apprentissages avec pour but, se déplacer à vélo en milieu ouvert.

Intervention de l'**infirmière scolaire** : relaxation – sensibilisation à l'hygiène et la puberté

La demande sera renouvelée cette année pour le recrutement de **deux jeunes en service civique**. Nous en profitons pour remercier Alicia Parenteau, notre actuelle SCU, pour sa belle année à l'école au service de nos élèves.

Poursuite de notre projet pédagogique innovant de la PS au CM2 dans les disciplines fondamentales. Amélioration du dispositif – concertation en équipe, formations, lien avec le CARDIE - Le Centre Académique pour la Recherche et le Développement en Innovation et Expérimentation. Formation autour des neurosciences à venir également.

Évaluation d'école : bilan très positif. Le rapport final sera transmis bientôt.

Voyage scolaire avec nuitées pour toute l'élémentaire (mai / juin 2026)

Questions / Remarques diverses

> Autour de l'intervention de l'infirmière scolaire :

La venue de l'infirmière scolaire à l'école est quelque chose d'institutionnalisé depuis de nombreuses années. Elle propose depuis des années des actions de relaxation corporelle et de respiration auprès de tous les élèves de l'école à raison de trois interventions par an. Elle propose également d'accompagner les enseignants dans les domaines de l'hygiène, la santé buccodentaire, le sommeil, l'alimentation à travers des interventions en classe.

A l'initiative de Monsieur Corre et de Monsieur Gransard même en 2018, et parce que nous avons connu plusieurs situations complexes liées à la puberté de jeunes filles (peu ou pas accompagnées par leurs familles), nous avons alors sollicité Madame Baron à l'époque pour intervenir auprès des CM sur le thème de la puberté.

Cette intervention a été prévue en deux temps : d'abord en classe entière, puis en groupe filles / garçons afin de recueillir les questions des élèves selon leurs problématiques particulières et en confiance avec un professionnel de santé bien connu et identifié comme tel. Cette action a perduré depuis, tous les ans, avec la reprise du poste par Madame Chaigneau et cette année dans la classe de Madame Carné.

L'initiative, présentée chaque année en réunion du Conseil d'École, n'avait jusque là jamais fait débat.

Les enseignants rappellent l'importance de **l'éducation à la vie affective et relationnelle**.

Consciente du caractère particulier de cet enseignement obligatoire, l'équipe est tout à fait ouverte à réfléchir aux modalités d'enseignements relatives à ce sujet **en communiquant davantage auprès des familles, en réfléchissant aux modalités des séances** (différencier les temps des CM1 et des CM2), **en proposant par exemple une trace papier à destination des familles a posteriori**.

> Autour du plan PHARE :

Programme PHARE : un protocole de prévention du harcèlement à destination des écoles

Le harcèlement a une définition bien précise et il convient de manier le terme avec sérieux. Une situation de harcèlement pour être caractérisée doit rassembler trois critères : l'intentionnalité – la répétition – la relation d'emprise.

Il s'appuie sur la méthode de préoccupation partagée ou MPP. C'est une approche non-punitivité du harcèlement scolaire. Elle consiste notamment à rencontrer individuellement les élèves harceleurs afin de les aider à comprendre les conséquences de leurs actes et à trouver des solutions pour y remédier.

Une équipe de bien-être est constituée au sein de l'établissement – ici les trois enseignants. C'est Madame Dezieix et Monsieur Gransard – Directeur qui ont reçu les élèves cette année.

Cette méthode met en œuvre plusieurs étapes. Outre l'accueil de la parole de l'élève intimidé et sa mise en sécurité, l'équipe établit une relation de confiance avec les élèves harceleurs. Elle les interroge sur la situation de harcèlement. Elle les aide à prendre conscience des conséquences de leurs actes. Elle les invite à proposer des solutions pour y remédier. Enfin, elle suit les élèves dans la mise en œuvre des solutions proposées.

Le programme PHARE bien qu'initialement prévu pour les cas de harcèlement scolaire est souvent mis en œuvre dès les premiers signes de mal être ou de conflits même latents. Il permet d'entourer à la fois l'auteur, très souvent en souffrance lui-même, et la victime. Toute l'équipe pédagogique en lien étroit avec la psychologue scolaire est mobilisée et fait preuve d'une vigilance accrue. Un dialogue est engagé avec les élèves et leurs familles.

La méthode de préoccupation partagée présente plusieurs avantages. Elle est non-punitivité, ce qui permet aux élèves harceleurs de ne pas se sentir stigmatisés tout en leur permettant de prendre conscience des conséquences de leurs actes et de développer leur empathie. De ce fait, elle permet de trouver des solutions durables au harcèlement.

Ces solutions sont de plusieurs ordres :

- La réaffirmation et le renforcement des règles de vivre ensemble avec la classe et en lien avec les familles : claires, justes et systématiques.
- Saisine officielle des Services de l'Education Nationale (Faits d'établissement)
- L'impulsion d'une dynamique de groupe afin de réguler les comportements inadaptés avec les ateliers collectifs, les messages clairs, la communication non violente.
- La mise en place d'une écoute, d'un soutien et d'une orientation si nécessaire vers des partenaires de l'école (équipe ressource, psychologue scolaire, médecine scolaire).
- La mise en place de mesures spécifiques (signalement) dans le cadre d'un danger imminent
- L'évaluation systématique du suivi post événement pour s'assurer des progrès.

La réunion s'achève à 19h34.

Compte rendu rédigé le 17 juin 2025


École de la Boutonne
23 rue d'Aulnay
17470 St Georges de Longuepierre
Tel : 05 46 24 00 58